

## Proposition de communication pour la table ronde du CEPDE

Thème principale : Rôle de la femme tchadienne dans la prévention des conflits et la promotion des valeurs démocratiques

Sous thème : La femme et la promotion des principes démocratiques : quel apport ?

Panéliste : Josiane Djikouloum Darwatoye, spécialiste en genre, paix et sécurité et chercheuse au CEDPE

Le terme **démocratie**, du grec ancien δημοκρατία / *dēmokratía*, désigne à l'origine un système politique dans lequel tous les citoyens participent aux décisions publiques et à la vie politique du pays. En d'autres termes, c'est un système politique dans lequel le peuple est souverain, d'où la célèbre définition de Winston Churchill dans son discours à la Chambre des communes en 1947 : « *Le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple : voilà qui reste la définition souveraine de la démocratie* ». De nos jours, on dispose aussi d'indices qui, si respectés, permettent de garantir un système de gouvernance démocratique stable. Les pays ayant un haut indice de démocratie respectent quelques principes et valeurs de base :

- **L'État de droit** : il implique que tous les citoyens, y compris les dirigeants, sont soumis à la loi.
- **La souveraineté du peuple** : Le peuple vote ses dirigeants qui doivent respecter la volonté du peuple.
- **Séparation des pouvoirs** : les branches du pouvoir législatif, exécutif, et judiciaire devrait être indépendantes les unes des autres et faire office freins et contrepoids.
- **Le pluralisme politique** : Les partis politiques doivent être libres de se constituer et de se présenter aux élections sans entraves ni discriminations. Les citoyens doivent avoir le droit de choisir entre différentes options politiques.
- **Protection des droits humains** : les droits fondamentaux de l'individu doivent être protégés par la loi. Les droits de l'homme incluent le droit à la vie, à la liberté, à la sécurité, à la propriété, à l'égalité devant la loi, à la liberté d'expression et d'association, à la liberté de religion et de conscience, et à la protection contre la discrimination.
- **Égalité des droits** : Tous les citoyens doivent être traités de manière égale devant la loi, sans discrimination fondée sur la race, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle ou tout autre critère. La démocratie vise aussi à garantir l'égalité des chances pour tous les citoyens. Cela signifie que les politiques publiques doivent viser à réduire les inégalités et à favoriser l'accès à l'éducation, à la santé et à l'emploi pour tous, qui sont autant de garanties d'une démocratie fonctionnelle.
- **Respect des libertés** : Il s'agit là de la liberté à la vie privée et familiale, la liberté d'expression, d'association, de culte, etc.

La démocratie est actuellement le système de gouvernance le plus adopté dans le monde, car elle offre des avantages considérables en termes d'égalité de représentation, de transparence et de stabilité, par rapport à d'autres systèmes politiques tels que la dictature et la monarchie. En Europe, la plupart des pays ont adopté des systèmes de démocratie représentative avec des élections libres et équitables, une séparation des pouvoirs et une protection des droits individuels. Ils bénéficient donc de scores élevés d'indice de démocratie et sont caractérisés comme des démocraties à part entière. Les pays d'Europe orientale, qui n'ont pas encore achevé leur transition vers la démocratie suite à la chute de l'URSS, sont souvent classés dans les démocraties « imparfaites » voire les régimes « hybrides ». En Asie, les formes de démocratie varient considérablement, allant de la démocratie représentative en Inde à des régimes extrêmement autoritaires voire totalitaires en Chine et en Corée du Nord. Les pays en développement en Afrique ont également adopté des formes de démocratie représentative, mais sont confrontés à de nombreux défis tels que la corruption et les conflits internes.

Pourtant, l'un des problèmes fondamentaux auxquels est confronté le processus mondial de démocratisation est la sous-représentation persistante des femmes dans les instances dirigeantes. Selon une étude d'ONU Femmes, seuls 17 et 19 pays à travers le monde ont respectivement eu une femme chef d'État et chef de gouvernement à la date de janvier 2023. Les femmes représentent 22,8 % des membres des cabinets qui dirigent des ministères ou un domaine politique et il n'y a que 13 pays dans lesquels les femmes occupent 50 % ou plus des postes de ministres à la tête d'un domaine politique. Les cinq portefeuilles les plus souvent occupés par des femmes ministres sont les suivants : Femmes et égalité des sexes, puis Affaires familiales et de l'enfance, Inclusion sociale et développement, Protection sociale et sécurité sociale, et Affaires autochtones et des minorités. Au rythme actuel, l'égalité des sexes dans les plus hautes sphères du pouvoir ne sera pas atteinte avant 130 ans.

Les pays africains sont encore loin de parvenir à une participation égale et effective des femmes à la prise de décision politique, même si des pays comme le Rwanda sont entrés dans l'histoire en devenant, en 2008, le premier pays à avoir un parlement à majorité féminine. D'après les données du Baromètre Afrique 2021, les femmes ne représentent que 24 % des 12 113 parlementaires africains, 25 % dans les chambres basses et 20 % dans les chambres hautes. Les femmes occupant des postes de direction (président, vice-président et premier ministre) ne représentent que 7 %. Au Tchad, il y a actuellement 13 femmes sur un total de 44 membres du gouvernement d'union nationale, ce qui représente un taux de 29,7% sur 30% du quota accordé par les textes.

Cette sous-représentation des femmes dans les instances démocratiques a des causes multiples, dont les principales sont les suivantes :

- **Les rôles traditionnels des hommes et des femmes et les conceptions sexistes du leadership qui entravent le leadership politique des femmes** : les normes traditionnelles en matière de genre assignent aux hommes le rôle de chef de famille, y compris la responsabilité de soutenir financièrement la famille, souvent par le biais d'un travail rémunéré. À l'inverse, ces normes traditionnelles assignent aux femmes des rôles au sein du foyer en tant que

personnes s'occupant des enfants et travailleurs domestiques, avec un pouvoir de décision souvent limité par rapport à celui des hommes. Ainsi, les normes traditionnelles de genre établissent clairement que la sphère publique et politique est le domaine des hommes et envoient un message clair selon lequel les rôles reproductifs et de soins des femmes sont prioritaires par rapport à leur engagement civique. Ces normes sociales, intériorisées par la société dans son ensemble, guident les conceptions sociales du leadership public, ce qui a des implications importantes pour la représentation des femmes dans les rôles de leadership.

- **La violence politique et le discours sexiste discréditent la participation des femmes à la vie politique** : Le discours sexiste peut favoriser la violence politique qui vise essentiellement à dissuader les femmes de participer aux processus politiques et décisionnels. La violence sexiste à motivation politique peut prendre la forme de violences physiques, sexuelles, verbales et psychologiques, et a pour effet d'amplifier l'insécurité des femmes dans l'espace public, de diminuer leur estime de soi et de les dissuader d'exercer des responsabilités publiques et politiques. Selon Afrobarometer, la peur de la violence politique est très répandue dans certains pays comme le Kenya, l'Ouganda et le Zimbabwe, où plus de 70 % des femmes craignent d'être victimes d'intimidation ou de violence politique. Si la violence politique touche l'ensemble de la population, elle a tendance à viser les candidates indépendantes lors des campagnes électorales. En Égypte, par exemple, des méthodes violentes ont été utilisées pour perturber les rassemblements, intimider les candidates ou les diffamer en 2018. Ces formes de violence soulignent l'importance du soutien des partis politiques, qui peuvent minimiser les attaques personnelles et donner aux femmes une plateforme qui peut leur accorder un certain degré de protection.
- **Le coût financier élevé d'une carrière et campagne politique restreint souvent la participation des femmes** : Dans la plupart des pays africains, se présenter à un poste politique nécessite des fonds considérables pour rassembler des partisans et couvrir un certain nombre de frais de candidature. Bien que la plupart des partis politiques ne publient pas leurs dépenses, le London School of Economics and Political Science a estimé (sur la base des médias et des attestations de personnes directement impliquées dans les campagnes électorales) que chaque candidat et parti politique majeur peut dépenser entre 20 et 60 millions de dollars US. Seules quelques femmes ont accès ou peuvent se voir confier de telles sommes d'argent par leurs partis politiques.

Néanmoins, il est de plus en plus évident que la participation politique des femmes améliore le bien-être économique, politique et social de leur pays. Par exemple, des recherches sur les panchayats (conseils locaux) en Inde ont révélé que le nombre de projets d'eau potable dans les régions où les conseils étaient dirigés par des femmes était 62 % plus élevé que dans celles où les conseils étaient dirigés par des hommes. En Norvège, une relation de cause à effet directe a été établie entre la présence de femmes dans les conseils municipaux et la couverture des services de garde d'enfants. Parmi les progrès les plus importants réalisés au Rwanda, citons la réduction du pourcentage de femmes dans l'extrême pauvreté, qui est passé de 40

% en 2001 à 16,3 % en 2014, et la possession de terres par 26 % des femmes à titre personnel et 54 % dans le cadre d'un partage avec leur mari.

De plus, les femmes jouent un rôle important dans l'avancement des valeurs et des principes démocratiques, et leurs nombreuses contributions peuvent être regroupées en trois grands axes :

**Contributions directes** : Par leur style de leadership politique et leur programme, les femmes politiciennes ont fait et continuent de faire progresser les valeurs démocratiques de manière pratique. Les femmes parlementaires font avancer les valeurs démocratiques à travers la proposition et le vote des lois ainsi que le contrôle de l'action gouvernemental. Celles qui travaillent dans le domaine exécutif apportent leur pierre de contribution au processus démocratique en assurant l'application des projets de lois votés et la mise en œuvre des actions concrètes dans ce domaine. Les femmes juristes contribuent également de manière directe à la promotion des valeurs démocratiques, surtout le respect de l'état de droit en veillant à l'application des textes et décisions juridiques dans le domaine ainsi que la prise de sanctions en cas de non-respect, constituent des éléments clés pour la promotion des valeurs démocratiques. Bien qu'il n'y ait pas de données concrètes sur le sujet, les femmes servant au sein des forces de défense et de sécurité favorise en grande majorité l'application des valeurs démocratiques tel que l'égalité des droits, le respects des droits humains, le respect de la liberté d'expression, en comparaison à leurs homologues masculins. De plus, il existe des femmes leaders au niveau local, membres d'organes électoraux et d'institutions publiques, qui jouent un rôle formidable dans la promotion des valeurs démocratiques au quotidien par leur travail.

**Contributions indirectes** : Un autre groupe de femmes contribuent de manière indirecte à la promotion des principes et valeurs démocratiques, car n'étant pas en mesure de prendre et d'appliquer des lois dans ce domaine. Il s'agit entre autres de femme leaders de la société civile, leaders communautaires et familiales. En tant qu'être sociale, les femmes sont largement actives au sein de leur communauté et ont la possibilité d'influencer positivement leur entourage de manière unique. Leurs contributions s'effectuent et se mesure à l'échelle communautaire et familiale à travers le plaidoyer, la sensibilisation, la recherche, la formation et la mobilisation de personnes et ressources. Au Tchad, comme un peu partout en Afrique, Il y'a de nombreux exemples de femmes leaders de la société civile qui se sont mobilisé pour exiger de meilleures pratiques démocratiques notamment sur les questions de transparences électorales, de respect de droit humains, respect des libertés individuelles et collectives.

**Contributions liées au genre** : Un élément transversal des contributions des femmes à la promotion des valeurs et principes démocratiques est la défense des questions d'égalité entre les hommes et les femmes, telles que l'élimination de la violence basée sur le genre, le congé parental et la garde d'enfants, les pensions, les lois sur l'égalité entre les hommes et les femmes et les réformes électorales. Les femmes veillent à ce que le processus démocratique ne laisse personne de côté et à ce que les hommes comme les femmes comprennent, promeuvent et bénéficient de la démocratie. En outre, elles contribuent à faire progresser les normes sociales et les valeurs liées au genre concernant les femmes et le leadership politique.

À l'approche de 2030, date butoir pour la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), les pays africains sont encore loin de parvenir à une participation "égale et effective" des femmes à la prise de décision politique. Bien que la participation politique des femmes à la démocratie ait démarré tardivement et que les progrès soient lents, il existe actuellement de grandes possibilités d'intensifier les efforts à cet égard. Outre le soutien de la communauté internationale et des États, les femmes elles-mêmes ont été certaines des plus ferventes défenseuses et promotrices des valeurs et principes démocratiques, et leurs contributions doivent être reconnues et amplifiées à juste titre. Cette réflexion est conforme aux objectifs fixés au niveau international dans les principaux instruments tels que la Déclaration et le Plate-forme d'action de Pékin, l'Agenda 2063 et l'Agenda pour les femmes, la paix et la sécurité, dont le Tchad est signataire.

Pour aller de l'avant, il est important de mettre en place des efforts multidisciplinaires pour amplifier les contributions des femmes à la promotion des valeurs et principes démocratiques à travers :

- L'adoption de mesures politiques ciblées au plus haut niveau pour garantir davantage de ressources, de visibilité et de soutien à ce sujet dans tous les domaines et auprès de tous les acteurs concernés, y compris les groupes de femmes, les partenaires extérieurs, les dirigeants politiques, les dirigeants communautaires, les organisations de la société civile, etc.
- Renforcement des capacités pour accroître les capacités des femmes sur la thématique de la démocratie en général ainsi que sur les thèmes complémentaires nécessaires pour amplifier leur travail sur le sujet.
- Sensibilisation et plaidoyer pour stimuler la participation et le leadership des femmes dans ce domaine de la promotion des valeurs et principes démocratiques et obtenir le soutien du public pour le travail et le leadership des femmes dans ce domaine.
- Création de fonds, programmes et structures destinés à soutenir le travail des femmes sur la promotion des valeurs et principes démocratiques.
- Collecte de données et documentation des progrès réalisés par les femmes et axés sur les femmes en matière de promotion des valeurs et principes démocratiques.